

ARGENT

Des groupes demandent une réforme de l'évaluation foncière

18 octobre 2010 | 13h10

- ARGENT

Henri Prévost

Agence QMI

Les procédures en vigueur pour établir le montant de l'imposition foncière des propriétés est injuste et il faudrait mettre en place une autre façon de faire, selon Yvon Robert, ancien directeur de la commission scolaire jérômienne et membre du Regroupement Évaluation Équitable (REE).



/

M. Robert, qui est aussi le fondateur de l'Académie Lafontaine, a profité de l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation à Saint-Jérôme pour dénoncer les hausses vertigineuses de valeurs enregistrées depuis dix ans, non seulement dans la région, mais dans l'ensemble du Québec.

« Quand tu vis dans ta maison, c'est pas pour spéculer », a-t-il indiqué. M. Robert voulait aussi répondre, par la même occasion, à ceux qui affirment qu'une augmentation de l'évaluation permet de bonifier l'actif financier du propriétaire.

Modifier la loi

Avec d'autres associations de propriétaires, le REE réclame depuis plusieurs années que Québec modifie la loi sur la fiscalité municipale afin de mettre en place un nouveau système d'évaluation baptisé « la solution CAP ».

Plutôt que d'être basée sur les transactions immobilières du voisinage, l'évaluation serait d'abord ramenée au niveau de l'an 2000, proposent les associations, puis ajustée en fonction de l'indice annuel des prix à la consommation (IPC) déterminé par Statistique Canada. La valeur des améliorations apportées à la propriété y serait aussi ajoutée. Lors d'une vente, le prix de la transaction deviendrait la nouvelle valeur.

Cette formule est déjà en vigueur depuis 2004 en Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick s'apprêterait à faire de même. Au Québec, on étudie le dossier depuis trois ans et le gouvernement vient de mettre sur pied un troisième groupe de travail à ce sujet.

problème généralisé au Québec, a indiqué Yvon Robert tout en déplorant que l'étude soit confiée à des évaluateurs. "On confie aux braconniers le mandat de régler le braconnage!"

Limiter les dépenses des Villes

En plus de limiter l'augmentation des valeurs foncières, la solution prônée par le REE propose aussi de limiter la hausse des dépenses municipales et celle des comptes de taxes qui, en général, l'accompagne.

« Comme c'est le cas pour une famille, les villes doivent adopter leur budget selon leur revenu disponible et non pas prévoir des dépenses et ensuite aller chercher les taxes en conséquence », a expliqué M. Robert.

Copyright © 2009